

ECOLES DE MARCILLE-RAOUL – ST REMY DU PLAIN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE RÉSEAU Du Mardi 28 Juin 2022

PRÉSENTS

- Mr Coquelin, représentant de la mairie de St Rémy du Plain
- Mr Honoré, représentant de la mairie de Marcillé-Raoul
- Monsieur Arzel, directeur de l'école de Marcillé-Raoul
- Monsieur Brault, directeur de l'école de Saint Rémy du Plain
- Les enseignantes des ecoles : Cherel, Bazantay, Ney, N'Gassa, Troppée, Bertucat, Mondjollian
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de St Remy du Plain) : Juhel, Ernoul, Machura, Molle
- Les représentant des parents d'élèves titulaires (école de Marcillé Raoul) : Malhomme,
- Mesdames les ATSEM : Mme POUFON, Mme JUHEL
- Mme Marsal, enseignante

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Flochel, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mr Boulmer, **Maire** de Marcille Raoul
- Mr Prioul, **Maire** de St Remy du Plain
- Enseignant(e)s : Mme Condette, Mme Lorenc
- RDPE : Annaelle Groult-Perrier, Linda Desrues, Alicia Leclair

1- MOUVEMENT DU PERSONNEL

-Mr Brault quitte l'école et est remplacé par Mme Mondjollian.

-Suite à la décision de fermeture de classe par l'Inspecteur Académique à la rentrée 2022, Mme Lorenc n'exercera plus au sein de l'école de St Rémy.

-Mme Marsal est nommé comme titulaire à l'école de St Rémy.

2- BILAN DES PROJETS SCOLAIRES

Bilan par classe au dernier trimestre

A St Rémy

En maternelle :

-Sortie au Grand Aquarium St Malo le 31 mai.

-Le 27 juin, un spectacle financé par l'APE devait avoir lieu. Il a été reporté du fait de la situation sanitaire, en septembre ou octobre.

CP et CE1 :

-Représentation devant les parents du projet musique le 17 juin.

-Sortie à Cancale : ferme marine + découverte milieu marin avec l'association AL LARK le 31

mai.

-Présentation du projet REEPF "Les petits explorateurs" le vendredi 1 juillet.

A Marcillé

Classe de CE1-CE2 et CE2 à Marcillé-Raoul (pour la fin d'année scolaire) :

-Les élèves des deux classes ont prolongés une séquence de travail commencée en classe sur la motte féodale en se rendant à la motte de Marcillé le 23 mai, tout un après-midi.

-Travail autour de 10 coquillages en classe, prolongé par une sortie à la journée le 21 juin, à la ferme marine de Cancale, puis Cherrueix.

-Le projet musique avec un intervenant a permis de réaliser un spectacle auprès des parents de la classe de CE1-CE le XXX, suite au travail mené toute l'année autour de la posture de chant, des rythmes, percussions,... en associant poèmes et chants traditionnels.

Pour les 2 classes de CM1-CM2 :

-Voyage scolaire des 23 et 24 mai dans le Calvados autour des plages du débarquement.

-Initiation à la sécurité routière

- projet Watty et retransmission le 28 juin

- spectacle le carnaval des animaux en mai à Montours

- spectacle APE CE/CM

- défi lecture : ateliers à l'école d'Antrain communs à toutes les classes de CM2 du réseau

- défi maths : retour des anciens 6eme autour de problème de logiques + pique nique

3- EFFECTIFS ET REPARTITIONS PRÉVUES POUR LA RENTRÉE 2022

A St-Rémy :

TPS/PS/MS	PS/MS	GS	CP
19	16	16	14

A Marcillé :

CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
14	20	20	20

Pour rappel, il s'agit de prévisions. Les effectifs sont amenés à changer avant la rentrée de septembre 2022.

4- ÉVALUATIONS ANGLAIS A1

Évaluation en :

-compréhension orale / écrite

-expression orale / écrite

Concernant les CM2, 7 élèves sur 19 n'ont validé le test A1.

5- PROGRAMME PHARE

Le programme Phare est un dispositif académique issu du secondaire afin de lutter contre le harcèlement à l'école. Ce dispositif permet de sensibiliser les équipes à lutter contre le harcèlement à l'école en associant l'école et ses partenaires, associés à un comité de pilotage au niveau du Rectorat ainsi qu'un comité de suivi au niveau national.

Il a été décliné dans certaines écoles primaires pour l'année 2021-2022 à titre expérimental. Le dispositif est généralisé à tout le territoire à compter de la rentrée 2022.

<https://eduscol.education.fr/974/le-harcelement-entre-eleves>

6- EVALUATION DES ECOLES

Il s'agit d'un dispositif issu du secondaire, expérimenté dans quelques écoles primaires en 2019-2020 et étendus à toutes les écoles à compter de la rentrée 2022.

« Ce dispositif a vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école. La rédaction du projet d'école est en conséquence l'un des premiers buts de l'évaluation : celle-ci fournit à l'école tous les éléments dont elle a besoin pour la rédaction de son projet.

Le cadrage et la méthode proposés tiennent compte des finalités arrêtées par le CEE (Conseil d'Évaluation des Écoles) : l'évaluation est d'abord l'affaire de l'école elle-même ».

7- LE LIVRET PARCOURS INCLUSIF (LPI)

Le livret de parcours inclusif est une application ayant pour finalité d'améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il permet de leur proposer une réponse pédagogique adaptée à leur situation dans le cadre d'un ou plusieurs des dispositifs de l'école inclusive.

*la mise en place rapide et effective des aménagements et adaptations, dès l'identification d'un besoin éducatif particulier par l'enseignant,

*la simplification des procédures de renseignement et d'édition des plans et projets par l'équipe pédagogique,

*la circulation d'information entre l'école et la MDPH via une interface dédiée.

8- SÉCURITÉ

A St-Rémy :

Pas d'exercice sur le dernier trimestre.

A Marcillé :

Pas d'exercice sur le dernier trimestre.

9- ENTRETIEN DES ÉCOLES

A St-Rémy :

Demande de changement de sanitaires pour l'école du bas pour les PS.

A Marcillé :

Une liste à été transmise à Mr Boulmer.

10- QUESTIONS DES PARENTS

En cas d'absence ou d'une réponse positive de remplacement : serait il possible de recevoir un mail le matin à 8h30 (ou à partir du moment où ils savent que la maîtresse est absente et sera ou non remplacée). Ce qui nous permet en tant que parent de nous éviter un trajet école inutile pour ceux qui ne vont pas à la garderie ?

• Les écoles essaient de prévenir dès que possible. Quand une absence a lieu le jour-même, les écoles attendent le retour de l'Inspection de circonscription pour savoir si un remplaçant a pu être mobilisé. Cette réponse intervient généralement dans la matinée.

Il y a eu des achats de livres liés à une subvention reçue ... où en est l'installation de l'espace bibliothèque à l'école ? Nous n'avons pas été sollicité pour recouvrir les livres. Y a t-il besoin d'aide ?

• A St-Rémy, le logement de fonction prévu pour la bibliothèque avait des fuites d'eau. La toiture a été re-faite. Une retraité s'est chargé de couvrir les livres.

A Marcillé, les livres ont été répartis dans les classes afin de permettre aux élèves de lire. Les classes de CM ont fait circuler des séries de livres entre classes. Les enseignantes ont couvert les livres.

Le projet terre alim proposé par les réseau d'éducation à l'environnement du pays de Fougères en classe de grande section a eu un réel impact sur les enfants et les parents remercient le corps enseignant d'avoir proposé ce projet. Sera-t-il reconduit l'année prochaine également ?

• Ce type de projet doit être acté dès le début d'année. Il dépend des budgets alloués. Les organisateurs du projet reçoivent de nombreuses demandes et établissent la liste des écoles retenues, qui est ensuite communiquée aux écoles. Il est possible que l'école de St Rémy ayant été retenu cette année ne soit pas éligible l'année prochaine à ce projet.

Mr BRAULT
Directeur de l'école de St Rémy du Plain

Mr ARZEL Thomas
Directeur de l'école de Marcillé-Raoul